

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Les architectes du CAUE
vous conseillent gratuitement.

Avant d'engager des frais ou
des travaux, consultez-nous !

Préparez votre entretien.

- Apportez tout document utile : photos, cadastre, documents d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis, ...
- Consultez notre site internet en téléchargeant nos fiches pratiques.



**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE**
140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
tél 05 56 97 81 89 / fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com
contact@cauegironde.com

Secteur 9 :

Stéphane SCHURDI-LEVRAUD - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.
Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

* sur r.v. pris en mairie ou en Communauté de Communes (CdC)

		Pour 2016	Janvier	Février	Mars
CASTILLON (mairie)	de 10h à 12h sur r.v.*		27	24	30
PINEUILH (CdC) (CAUE+ABF)	de 15h30 à 17h30 sur r.v.*		27	24	30
RAUZAN (mairie)	de 9h à 10h sur r.v.*		27	24	30
STE FOY (maison des serv. pub.)	de 14h à 15h30 sur r.v.*		27	24	30